

Colloque organisé par la SFDE Midi-Pyrénées et le Barreau de Toulouse



# 25 ans après AZF

14 OCTOBRE 2026

BARREAU DE TOULOUSE

13 Rue des Fleurs, 31000 Toulouse



## 1 — DE LA CATASTROPHE AUX POLITIQUES PUBLIQUES DU RISQUE INDUSTRIEL — 9h

« De la catastrophe AZF à ses enseignements pour les politiques publiques : prévenir, gouverner et aménager les territoires à risque », Emmanuel Martinais, Chercheur, EVS-RIVES, Université de Lyon

« Les PPRT et les mesures post-AZF : le regard de l'administration sur vingt-cinq ans de prévention des risques industriels », Laurent Thibault, Directeur Adjoint - DREAL Occitanie et Caroline Cescon cheffe de l'unité inter-départementale Haute-Garonne/Ariège - DREAL Occitanie

Discussion avec la salle

PAUSE — 15 MINUTES

## 2 — DROIT, RESPONSABILITÉS ET HÉRITAGES CONTENTIEUX D'AZF : LES ENSEIGNEMENTS JURIDIQUES DE LA CATASTROPHE — 10h45

« Responsabilité de l'État dans la catastrophe AZF : les illusions perdues ? », Xavier Larrouy-castera, Avocat associé au barreau de Toulouse, A.A.R.P.I. Larrouy-Castera & Cadiou

Discussion avec la salle

Pour s'inscrire



### Direction scientifique & organisation

Baptiste Clerc, doctorant en droit public, IEJUC, UTC

Cobourg-Goze Émile, Avocat, Président de la SFDE Midi-Pyrénées

Cournil Christel, Professeure de droit public, Sciences Po Toulouse, UTOPI, Vice-Présidente de la SFDE Midi-Pyrénées

Hermon Carole, Professeure de droit public, Université Toulouse Capitole, IEJUC, Trésorière de la SFDE Midi-Pyrénées

Larrouy-Castera Xavier, Avocat, Secrétaire de la SFDE Midi-Pyrénées

Amélie Rastoll, doctorante en droit public, IEJUC, UTC



ÉCOLE de DROIT de TOULOUSE

